

28 septembre 2004

04.173

Projet de résolution interpartis**Soutien ferme à la liaison TGV par l'Arc jurassien Lausanne/Berne – Neuchâtel – Paris**

C'est avec inquiétude que nous avons pris connaissance du message du Conseil fédéral, qui prévoit de n'investir que 665 millions de francs, soit environ la moitié du crédit de 1,2 milliard de francs voté par le peuple suisse en 1998, dans le cadre du programme fédéral de raccordement de la Suisse au réseau ferroviaire européen à grande vitesse (LGV). Ceci nous fait craindre l'abandon à moyen terme de la liaison TGV à travers l'Arc jurassien (Lausanne/Berne-Neuchâtel-Paris), crainte encore amplifiée par une récente interview du directeur des CFF parue dans *L'Hebdo*.

Et pourtant, cette liaison à grande vitesse est indispensable à une grande partie de la Suisse romande en général, à l'Arc jurassien en particulier; elle matérialise un lien traditionnel entre l'économie de la Suisse occidentale et la France; elle facilite les échanges économiques et l'émergence de synergies entre les entreprises suisses et françaises. L'abandon de cette ligne affaiblirait considérablement le développement de ces régions, il pénaliserait notamment la microtechnique et l'horlogerie. Les lignes Genève-Lausanne et la région de Bâle seraient surchargées et l'Espace Mittelland ainsi que l'Arc jurassien perdraient une ligne attractive et directe avec Paris.

Dans le programme de raccordement des lignes ferroviaires à grande vitesse, les trois portes d'entrée TGV en Suisse (par Bâle, Genève et par l'Arc jurassien) furent toujours présentées comme un ensemble, comportant trois liaisons complémentaires d'importance égale et indissociable. La porte d'entrée de l'Arc jurassien compte deux branches, empruntées respectivement par les TGV directs Paris-Lausanne et Paris-Neuchâtel-Berne.

Cependant, aujourd'hui nous constatons que parmi les projets concernant l'Arc jurassien retenus par le Conseil fédéral, seule figure l'amélioration électrique sur le versant français du Jura. Deux autres mesures prévues à l'origine, soit l'amélioration du nœud ferroviaire de Lausanne et le doublement partiel de la ligne Berne-Neuchâtel, indispensables au maintien à moyen terme de la liaison TGV de l'Arc jurassien, en sont absentes.

Si nous sommes conscients de la précarité des finances fédérales, qui ne permettent pas de maintenir l'ensemble du crédit voté par le peuple, le fait que l'on ampute avant tout la partie romande, vitale pour notre canton, nous est insupportable.

C'est pourquoi, le Grand Conseil neuchâtelois s'engage fermement à soutenir la réalisation des trois portes d'entrée TGV en Suisse et notamment celle de l'Arc jurassien. Il appelle le Conseil fédéral, les parlementaires fédéraux, ainsi que tous les milieux concernés à faire de même en acceptant de ne pas amputer aussi drastiquement le crédit initialement voté pour le raccordement de la Suisse au réseau européen à grande vitesse. A l'instar des 17 autres cantons concernés, nous demandons donc que 990 millions de francs soient consacrés à la réalisation d'une première étape urgente, en lieu et place des 665 millions préconisés par le Conseil fédéral. Ainsi, les projets indispensables à notre région pourront être concrétisés.

Liste des destinataires:

Conseil fédéral
Parlementaires fédéraux
Secrétariats nationaux des partis politiques
Direction des CFF S.A.
Direction de BLS Lötschbergbahn S.A.
EconomieSuisse

Signataires: T. Humair, A. Bringolf, D. Cottier et M. Debély.